



Don de la Fondation St-Pierre aux Chevaliers de Colomb



Michel Rail et Bernard Haché.

La fondation St-Pierre de Caraquet a remis au Centre des Chevaliers de Colomb de Ste-Marie-St-Raphaël, un don de 1000 \$ afin d'aider à l'entretien de l'établissement.

La photo nous fait voir dans l'ordre habituel, Michel Rail président de la fondation et Bernard Haché trésorier des Chevaliers de Colomb. □

Message à la population

La situation alarmante de la fermeture de la Coop a provoqué une onde de choc dans la population qui n'avait pas été avisée de cette situation précaire.

À la réunion publique d'information de Ste-Marie-St-Raphaël et à l'AGA de Caraquet en février, on apprenait une tout autre réalité. De surcroît, on nous met sur la sellette dans les journaux et à la radio et toutes sortes de rumeurs circulent quant à la fermeture prochaine de notre épicerie.

L'épicerie est un atout majeur pour la municipalité et malgré le fait que le Village soit confronté à des difficultés financières actuellement, la municipalité n'a pas le choix de s'impliquer dans ce dossier.

D'abord, nous remercions la Coopérative de Caraquet d'être venue à la rescousse de la Coopérative de Ste-Marie-St-Raphaël en 2010. Bien qu'elle soit une entreprise « privée », il n'en demeure pas moins que notre épicerie est une COOPÉRATIVE et sa fermeture ferait mal à l'image du mouvement coopératif, spécialement sur l'Île Lamèque, profondément imprégnée de l'entraide coopérative sur son territoire.

Si Caraquet se targue de sa culture, les insulaires se vantent de leurs origines et des racines du mouvement coopératif acadien.

Dans un exposé présenté aux membres du CA de la Coop de Caraquet lors d'une autre rencontre tenue en mars, on y mentionne entre autre qu'une marge d'incompréhension de la situation s'est installée avec la population sans qu'aucune action de sensibilisation ne soit entreprise pour y remédier. Le président du CA, Marcel Garvie, acquiesça à notre demande et

promettait qu'un effort sera fait pour améliorer la situation.

Ainsi, la municipalité s'engage formellement à guider, influencer et inspirer la population à l'importance de conserver sa Coop dans la communauté. Elle veut dorénavant devenir proactive dans ce dossier et s'engage à :

- faire réaliser l'importance de sa Coop en cas de situation de fermeture pour une population de plus en plus vieillissante, de moins en moins mobile, avec moins de pouvoir d'achat et par conséquent aucun moyen de transport économique alors qu'il faudra parcourir des kilomètres pour avoir accès à des services de base d'épicerie.

- Augmenter le membership
- Concerner la population afin d'engager nos citoyens et autres acteurs concernés dans une démarche de sauvegarde de la Coop.
- Développer un fort sentiment d'appartenance à notre Coop.
- Impliquer les leaders locaux, visionnaires et compétents, afin de sensibiliser la population à l'importance de notre Coop pour la communauté.
- Améliorer la diffusion de l'information des produits disponibles en complicité avec l'administration de la Coop par notre Écho local et notre site web du Village.
- Faciliter la signature d'un contrat entre l'École et sa cafétéria avec la Coop local.
- Encourager et maintenir les ventes d'essence à la Coopérative auprès des entrepreneurs locaux, tourbières et pêcheurs.

La municipalité a présenté plusieurs suggestions en vue de diminuer et enrayer le

COOP : Suite à la page 2



Modèle Limited montré.

0% + 10 000 \$

JUSQU'À

EN AJUSTEMENT DE PRIX SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

JUSQU'À 1 150 \$ EN AJUSTEMENT DE PRIX*
FINANCEMENT POUR 36 MOIS

OU OBTENEZ LE PLUS BAS PAIEMENT


166 \$ AU MOIS*
AUX DEUX SEMAINES

2,98 % AN*
FINANCEMENT POUR 36 MOIS SANS AUCUN COMPTANT

SANTA FE 2013

NOTRE PRIX AU COMPTANT : **27 109 \$**

INCLUANT 1 150 \$ EN AJUSTEMENT DE PRIX SANTA FE 4x4 TRACT. AV. AUTO. TRAV. DE TRANSPORT ET DE PÉRIÉGRATION MINIMUM



HYUNDAI Bayside

1905, rue St-Pierre, Bathurst, NB
(506) 545-1300 1-877-545-1366

COOP : Suite de la UNE

déficit. Un premier pas a été fait lorsqu'un vote à mains levées d'environ 95% des membres présents fut en faveur de ne plus recevoir les « Bons remboursables » lors d'achat d'essence et jusqu'à temps que la Coop ne présente plus de déficit.

En conclusion, la municipalité se sent capable de mobiliser sa communauté pour la sauvegarde de notre coopérative afin de répondre à un besoin jugé essentiel au maintien d'un service de proximité d'épicerie, issue du mouvement coopératif et cher à ses convictions d'entraide communautaire. Nous sommes d'avis que nous avons des citoyens visionnaires déterminés à assurer la survie de leur coop.

La municipalité vous encourage donc fortement à acheter dorénavant toute votre épicerie, et non seulement les produits en spécial, à notre Coopérative de Ste-Marie-St-Raphaël. □

Rémi Hébert, directeur général du village
Au nom du Conseil municipal
Ste-Marie-St-Raphaël



Contribuez à l'Écho
expédiez vos infos
et photos à :
textes@echosnb.com

Personnes Ressources

Cadets de l'armée
Chantal Power
337-5080

Chevaliers de Colomb
Simard Beaudin
344-7623 (R)

Comité consultatif
Diane Latoufe
344-5322

Conseil des peuples autochtones du N.-B. Local
Lamèque/Miscou/ Shippagan
Prés.: Réjeanne Chiasson
344-7060

École l'Étincelle
Mylène Jones
344-3022

Paroisse St-Raphaël
Jackie Plourde
344-8212

Comité de gestion
Réal Gauvin 344-7213

Pompiers
Georges Savoie
344-3220

SPCA-PA
Cécile-Anne Chiasson
336-9443

Village
Henri-Pierre Duguay, maire
344-3210

Centre de Ressources familiales

Les haltes familiales ont lieu tous les mardis à l'édifice municipal de Ste-Marie-St-Raphaël de 9 h à 12 h.

Activités d'avril 2013

Mardi 16 avril

On fait pousser une fleur

Mardi 23 avril

Je joue, j'apprends

* *Discrimination visuelle*

Mardi 30 avril

On se déguise

Formations pour parents (téléphoner pour vous inscrire 727-1860)

Mardi 16 avril

Soyons actifs avec nos bébés de 0 à 1 an
10 h, Caraquet

Scrapbooking

18 h 30 à 21 h, Inkerman

Mercredi 17 avril

Introduction des solides 18 h, Caraquet

Vendredi 19 avril

Clinique de vérification de sièges d'auto
9 h à 15 h, Tracadie-Sheila

Mardi 23 avril

Massage pour bébé 13 h 30, Caraquet

Artisanat

18 h 30 à 21 h, Inkerman

Mercredi 24 avril

Fini les purées, j'mange comme un grand!

18 h, Caraquet

Jeudi 25 avril

Groupe support à l'allaitement maternel
10 h, Tracadie-Sheila

Cuisine collective : Sauce à spaghetti

18 h, Caraquet

Informations supplémentaires

Si votre enfant est malade, prière de la garder à la maison. Quand les écoles sont fermées à cause du mauvais temps, les haltes seront également annulées. □

Pour rejoindre l'Écho

Rédaction
textes@echosnb.com

Tombée de L'Écho le 26 du mois

La municipalité commandite cette publication ainsi que sa distribution gratuite par la poste. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur est STRICTEMENT INTERDITE.

L'Écho est membre du Réseau des Échos du NB
8217, rue St-Paul, Bas-Caraquet, NB
E1W 6C4

DISTRIBUTION GRATUITE

textes@echosnb.com

Tél.: (506) 727-4749
Fax: (506) 727-9086

Les informations contenues dans cette publication sont diffusées également à www.canadamunicipal.ca

LES ÉCHOS DE GILLES



Doux printemps quand reviendras-tu pour qu'on puisse aller se balader en auto...

L'été, la belle saison, comme on l'appelle, nous permettra de faire des BBQ, manger de mets préparés sur le charcoal au propane, et boire. Après les repas, on boira encore une autre petite bière, puis peut-être encore une autre. À la noirceur on aura le goût d'aller rejoindre des amis, ou d'aller danser au bar en prenant d'autres petites bières. Tout ça est parfait, si on ne conduit pas en état d'ébriété après avoir bu toutes ces bières.

On est libre de boire. On a le droit de boire. Mais conduire en état d'ébriété, c'est criminel! Développons le réflexe d'avoir un chauffeur désigné (qui ne boit pas du tout, lui). Laissons nos clés au bar. Laissons nos clés au maître de la maison. Prenons l'habitude de dire, ce soir je bois, je ne conduis pas. Et appliquons cette règle en tout temps.

Trop de vies, souvent celles de jeunes, ont été fauchées par des conducteurs en état d'ébriété. Pire encore. Tout le monde connaît quelqu'un qui a eu un accident * alors que son permis était suspendu pour avoir été trouvé au volant en état d'ébriété. Ce n'est plus un accident, ça devient alors un meurtre*. Un meurtre flagrant qui doit être jugé comme tel. Pas de pitié pour ces conducteurs récalcitrants. Ils sont encore trop nombreux sur nos routes.

*« On a tort d'appeler cela des accidents. Les accidents sont fortuits. Il n'y a absolument rien de fortuit dans le fait de prendre le volant complètement paqueté et de tuer quelqu'un. Ce n'est pas un accident. C'est un meurtre. » écrivait à ce sujet le chroniqueur Pierre Foglia dans La Presse du samedi 26 janvier dernier.

Visitez le site du village à www.ste-marie-st-raphael.ca

Pour rejoindre le village par courrier électronique info@ste-marie-st-raphael.ca



Village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël
1541, boulevard de la Mer
Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1P5
courriel: info@ste-marie-st-raphael.ca
www.stemariestraphael.ca

Maire : **Henri-Pierre Duguay**
Maire-adjoint : **Louis-Paul Savoie**
Secrétaire - trésorier : **Rémi Hébert**
Conseillers : **Linda R. Haché, Corinne Savoie, Édith S. Duguay**

Téléphone : **344-3210** / Télécopieur : **344-3213**
Pompiers et Police : **911**

Le conseil appuie les chômeurs

La municipalité de Ste-Marie-St-Raphaël, tout comme l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et le Forum des maires de la Péninsule acadienne, se sont prononcés et dénoncent les impacts de la réforme au Programme d'assurance-emploi sur les chômeurs (Loi C-38), tout particulièrement pour les saisonniers vivant de l'industrie de la pêche, nombreux dans notre région immédiate.

Cette refonte occasionne des incertitudes économiques et inquiétudes sociales envers nos concitoyens et de surcroît, fragilise encore plus notre économie locale et régionale. Plusieurs mesures en vigueur dans cette réforme sont discutables tels de se déplacer pour une demande d'emploi dans un rayon de 100 km et de faire trois recherches d'emploi par semaine.

Les membres du conseil proposaient à leur dernière réunion publique qu'officiellement la municipalité appuie les chômeurs dans leurs revendications contre les mesures en vigueur depuis janvier du Programme fédéral d'assurance-emploi. □

Bonne nouvelle!

Le chauffage dans la caserne de pompiers ayant toujours eu des problèmes depuis son installation, l'expert en réfrigération, Oscar Gauvin, a découvert que le problème provenait du compresseur.

Le directeur général appelait le vendeur et heureusement, le produit était encore sous garantie. Un grand soulagement pour la municipalité car l'achat du compresseur aurait coûté plusieurs milliers de dollars. □

Lieux patrimoniaux Permis ou pas de permis

À la demande de citoyens, voici un énoncé concernant les lieux patrimoniaux.

La déclaration des lieux patrimoniaux dans le territoire d'une municipalité est une reconnaissance municipale de maisons ayant une signification mais n'impose en rien des obligations et des contraintes pour améliorations/modifications aux propriétaires.

La municipalité peut donner des lignes directrices mais ne peut exiger les propriétaires d'entamer des modifications/améliorations sur leur propriété. Par contre si c'est une déclaration provinciale, là c'est différent, la province peut l'interdire. □

Possibles érosions du littoral

Faisant suite à la présentation des conclusions d'un rapport de recherche sur l'érosion des plages à Ste-Marie-St-Raphaël, par les chercheurs de l'UMCS (André Robichaud et de Julie Guillemot), le conseil municipal, lors de sa réunion publique du 25 février dernier, proposait que l'on demande un avis technique à la CAPA en vue d'établir un Règlement ou Cadre réglementaire afin de protéger les personnes voulant investir dans la construction d'une nouvelle propriété résidentielle, commerciale ou de modifier, adapter, ou réaménager une propriété ou un commerce déjà existant.

De plus, le Village s'engage à faire parvenir à la CAPA les cartes, le rapport et ses conclusions afin que la CAPA les mettent à la disposition de toutes les personnes concernées par cet enjeu.

Aussi, lors du prochain Plan d'aménagement du territoire de Ste-Marie-St-Raphaël, on intégrerait ces préoccupations associées aux risques côtiers. □

Chambre de Commerce des Îles Lamèque et Miscou Réunion annuelle reportée

Suite à la mauvaise température, la Réunion annuelle de la Chambre de Commerce des Îles Lamèque et Miscou a été déplacée au 10 avril.

La formule choisie est de type réunion / souper qui se tiendra au Club de l'âge d'or de Lamèque. L'accueil débute à 18 h et les activités à 18 h 30.

Les personnes présentes seront les premières à recevoir le répertoire des fournisseurs de produits et services disponibles chez-nous.

Ce sera aussi l'occasion de connaître la chambre de commerce, ses activités, implications et l'occasion de devenir membre.

Pour information : 344-5103. □

Précision

Dans le précédent ÉCHO, on aurait dû lire en page 3, que le Village dépense en moyenne 70,000 \$ par mois sur un budget annuel de 870,000 \$ en 2013.

Guy Noël ceinture noire et instructeur



Le 26 mars 2013 fût une journée importante pour le Club Goshindo Aiki-Jutsu. En effet, l'instructeur-Chef du Club décernait le grade de Shodan (ceinture noire 1 degré) et le titre de Sensei (instructeur) à Guy Noël.

Guy est le premier à recevoir sa ceinture noire, après avoir été entraîné complètement par le Shihan Louis-Paul Savoie. Il est à noter que le club accepte les personnes de 7 à 77 ans. Tout le monde peut pratiquer l'Aiki-Jutsu parce que c'est un art martial non compétitif, mais qui vise plutôt l'épanouissement personnel, tant mental que physique.

Pour en savoir plus, il suffit de contacter l'instructeur-chef au bureau du village de Ste-Marie-St-Raphaël au 344-3210 ou au 344-7544. Nous tenons à féliciter le nouveau sensei et espérons qu'il va continuer dans la pratique des arts martiaux, et qu'il continuera à s'améliorer tant mentalement que physiquement. □

Un souper pour clore la saison

Même si l'hiver instable a diminué l'ardeur des adeptes de plein air, l'ensemble de la saison a tout de même été satisfaisant.

La nouvelle patinoire et l'anneau de glace ont grandement contribué à maintenir un achalandage.

L'École l'Étincelle de Ste-Marie St-Raphaël a encore une fois tenu une journée de plein air au Centre Plein Air Aca-Ski. Des engagements du genre sont essentiels pour inciter les jeunes à être actifs et à jouer dehors. Un bel exemple à poursuivre.

Le souper de fin de saison aura lieu le 11 avril prochain au centre plein air.

Pour informations : 344-8074. □

Formation de mentors communautaires en alimentation

Le RIC-PA coordonnera en avril une formation de Mentors communautaires en alimentation. Programme issu du ministère des communautés saines et inclusives du Nouveau-Brunswick, la formation étendue sur cinq lundis consécutifs (8, 15, 22, 29 avril et 6 mai de 9 h à 16 h) se déroulera au Centre communautaire d'Inkerman.

Le RIC-PA est appuyé par divers partenaires importants tels que : CCNB de la Péninsule acadienne; Ministère des communautés saines et inclusives; Réseau de santé Vitalité; VON Bébé et moi; COGEDES; Centre de Bénévolat de la Péninsule acadienne et Création MR.

L'invitation est lancée à tous les intervenants et individus qui désirent partager leur passion pour la nourriture avec leur communauté. Les participants auront la chance d'acquérir des connaissances sur des sujets tels que : salubrité alimentaire

(certification incluse); manipulation des aliments; manger sainement, comprendre les étiquettes nutritionnelles, bien manger à bon prix; jardinage et compostage; sécurité alimentaire, actions communautaires en alimentation etc.

De plus, les gens auront la chance de cuisiner ensemble et de partager leurs connaissances entre eux. Par la suite, le RIC-PA et le Réseau Mieux-être pourront encadrer les mentors pour les appuyer dans leurs éventuelles actions communautaires et les aider à trouver du financement.

Nous sommes persuadés que ce programme aura une incidence positive sur la sécurité alimentaire dans la Péninsule acadienne, la réduction de la pauvreté et le développement communautaire. Pour plus d'information ou inscription, contactez Julie Landry-Godin, coordonnatrice du RIC-PA au 727-2967, ou par courriel : RIC-PA-CIN@bellaliant.com. □

Réunion du Club de Naturalistes

La prochaine réunion mensuelle du Club de Naturalistes de la Péninsule acadienne aura lieu le mercredi 1er mai 2013 à 19 h au Centre communautaire de Landry.

Bienvenue aux membres et aux non-membres. □

Secours Amitié

Vente du printemps

Venez fêter l'arrivée du printemps avec la friperie de SECOURS AMITIÉ. Pour l'occasion, toute la marchandise est réduite à 50% jusqu'au 12 avril.

Vous y trouverez un grand choix de manteaux, jeans, chandails, blouses, chemises, chaussures pour toute la famille ainsi qu'articles de cuisine, literie, livres, jouets, sacs de guenilles, etc.

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h à 17 h
Jeudi : 12 h à 20 h □

Michelle le Breton
Directrice, Secours Amitié Inc



L'expérience de Mikaël Comeau

Je m'appelle Mikaël Comeau et j'ai 12 ans. J'ai adopté, il n'y a pas si longtemps, une petite chienne à la SPCA-PA et cela a changé ma vie.

Au début, je croyais que ce serait facile de s'occuper d'un chien mais j'ai eu tort. S'imaginer avoir un chien et en avoir un, c'est très différent! On doit faire preuve de patience et de douceur. Si le chien est peureux, il faut savoir que le chien a peut-être vécu des moments difficiles. Je dois comprendre que c'est normal si le chien a peur au début. Mais il va devenir moins craintif avec le temps.

Un bon maître doit s'assurer que son chien a de la nourriture et de l'eau à chaque jour. Il faut le faire sortir dehors souvent pour qu'il fasse ses besoins à l'extérieur et lui donner de l'attention : jouer et courir avec lui, etc. J'ai appris cela et j'espère que mon message aidera beaucoup les chats et les chiens qui attendent une deuxième chance.

Vous pouvez faire un petit don à la SPCA-PA; cela peut avoir de gros impacts. Vous pouvez aussi faire du bénévolat. Pensez-y! □

Mikaël Comeau

VON « Bébé et moi en santé » de la Péninsule acadienne

Ce programme a été conçu afin de préparer les jeunes mères et leur partenaire aux joies et aux défis d'élever un enfant en leur offrant de la formation et du soutien prénatal. Son principal but est de favoriser une grossesse en santé.



Offert depuis plus de 10 ans dans la région, ce programme donne une formation gratuite et du soutien aux jeunes femmes enceintes de 24 ans et moins et vise à aider les jeunes à faire des choix sains pour eux-mêmes et pour leurs bébés.

Les programmes sont GRATUITS et donnent l'occasion aux jeunes de :

- Relaxer dans un milieu où ils ne se sentiront pas jugés
- Rencontrer de nouveaux amis
- Recevoir du soutien de personnes qui vivent des situations semblables à la leurs
- Recevoir de l'information sur les choix sains à faire pour eux-mêmes et pour leurs bébés
- Partager leurs expériences
- Connaître les plus récentes informations sur la grossesse et le rôle du parent
- À travailler ensemble dans le but de s'assurer « qu'avoir un bébé » est une expérience positive et mémorable

Pour vous inscrire, voici les coordonnées :

Annie Friolet
Animatrice prénatale
Téléphone : (506) 727-0024
Courriel : vonhbmtra@nb.aibn.com □

Dépistage de drogues urinaires et alcool

Pour toutes les personnes qui travaillent dans l'Ouest ou ailleurs, il est maintenant possible, à la clinique médicale de Bas-Caraquet (Isabelle-sur-mer), de faire des tests de dépistage de drogues urinaires (test d'urines) simplement sur rendez-vous!

Si vous aviez besoin d'aller à Miramichi ou ailleurs autrefois, vous n'avez maintenant qu'à téléphoner au 727-7549 pour plus d'informations! □